

Bulletin d'informations municipales janvier 2017 - N°42



Espace Robert Rémot



Jumelage Cléguer-Arzano (Italie)

p. 1







Optimiste malgré tout.

A l'occasion de cette nouvelle année, il est important de se resituer dans le contexte local et global dans lequel nous vivons.

Mon propos n'est pas de faire un point de géopolitique mondiale, voire même nationale, à l'orée d'une année politique chargée où chacun pourra faire connaître ses choix pour la conduite de notre pays, et je souhaite que nous soyons nombreux à nous déplacer pour ces votes.

Nos démocraties, nos solidarités sont fragiles. Sachons préserver les fondamentaux de nos systèmes, en cherchant plus d'équité entre les personnes, les générations et les fonctions. Il est facile de contester, critiquer et ceci est sain dans une démocratie. Attention, toutefois, à la tentation de tout remettre en cause. Il faut conserver des valeurs et une part de rêve, voire d'utopie.

Mon propos est plus local. Nous avons la chance de vivre à CLEGUER, une commune à taille humaine. La nature toujours présente nous rappelle chaque jour cette chance.

Au Conseil Municipal, nous nous efforçons, avec les moyens qui sont les nôtres, de préserver ce cadre de vie et, autant que faire se peut, de l'améliorer, par de petites choses parfois ou des investissements plus importants.

A l'Agglomération également, nous veillons à ce que les habitants des zones plus rurales soient équitablement considérés.

Ce bulletin retracera ce qui a été fait au cours de l'année 2016.

Nous agissons continuellement pour façonner ce CLEGUER de demain, dans l'intérêt de tous et de toutes les générations.

Je formule le vœu, en ce début d'année, que chacun puise dans le quotidien, ces éléments qui font le bonheur d'une vie.

En mon nom et au nom du conseil municipal : tous mes vœux de santé et de bonheur à chacun d'entre vous.

Alain NICOLAZO, Maire.

Sommaire

- p. 2
 - Sommaire
 - Éditorial
- p. 3
 - Mouvements du personnel
- 🕥 p. 4 et 5
 - Finances
- 🥎 p. 6 et 7
 - Travaux
- 🔈 p. 8
 - Périscolaire
- 🥥 p. 9
 - CCAS
- 🕥 p. 10 et 11
 - Culture et communication
- 🥎 p. 12 et 13
 - Voirie et environnement
- n. 14 et 15
 - Écoles
- 🕥 p. 16 à 19
 - Vie associative
- p. 20 et 22
 - Informations pratiques
- p. 23
 - État civil
- p. 24
 - Calendrier des fêtes
- Directeur de la publication : Alain Nicolazo
- · Maguette : Of Line création
- Photo couverture : Erwan Le Bouhellec





Inauguration des travaux de l'Ecole maternelle Georges-Brassens

Service administratif

Une nouvelle Directrice Générale des Services

Mélanie Stoeckel est la Directrice Générale des Services de la Mairie de Cléguer depuis le 1^{er} septembre 2016.

Titulaire d'un Master 2 en Ingénierie des Interventions Sociales et de Santé ainsi que du concours d'Attaché territorial, elle a travaillé successivement à la Ville de Quiberon puis au CCAS d'Inzinzac-Lochrist, en tant que Directrice de l'EHPAD pendant 3 ans.

Directrice Générale des Services de la Mairie de Rédéné pendant 4 ans, elle a ensuite rejoint la Fonction Publique Hospitalière au Syndicat Interhospitalier de Caudan où elle a exercé les fonctions de Responsable administrative et financière.



Mélanie Stoeckel et le Maire

Un départ en retraite



Chantal Jaffré

Recrutée en avril 1991 en tant qu'agent contractuel, la réussite au concours d'adjoint administratif a permis à Chantal Jaffré d'être nommée stagiaire au 1^{er} janvier 1993 puis titulaire un an plus tard. En 2006, elle a été nommée rédacteur territorial suite à l'obtention de l'examen professionnel.

Rédacteur Principal de 1ère classe depuis 2012, Chantal Jaffré a fait valoir ses droits à retraite le 1er janvier 2017, après 25 années de service à la Mairie de Cléguer au service administratif en tant que responsable du Service Population (Etat-Civil, Elections, Cimetière).

Un renfort dans les domaines élection et recensement de la population



Solenn Le Gal

Solenn Le Gal est embauchée en tant que contractuelle à mi-temps, depuis le 12 septembre 2016 jusqu'au 31 mai 2017.

Titulaire d'un BTS Assistante de gestion et d'un DU Administration Territoriale, elle a tout d'abord effectué un stage de 3 mois au sein des services de la Mairie du 1^{er} juin 2016 au 31 août 2016.

Conseil municipal

Morgane Christien démissionnaire du Conseil Municipal est remplacée par David Lajarthe, nouveau conseiller municipal également nommé à la Commission «Affaires sociales» et membre du Conseil d'Administration du CCAS.

Infos Mairie

La Mairie sera désormais fermée au public le mardi après-midi.



Vous pouvez consulter l'ensemble des décisions

du Conseil Municipal sur le site de la Commune :

www.clequer.fr rubrique « L'équipe municipale »

> « Les décisions du Conseil Municipal ». Elles

sont également consultables en Mairie.

• Tarifs 2017

Maintien des tarifs 2016 pour :

- les locations de salles,
- la Cantine et la Garderie,
- la Médiathèque.

Augmentation de 0,5 % des droits de place et des interventions du Service Technique.

Augmentation de 0,5 % des subventions écoles, fournitures et subventions extrascolaires.

Maintien de la participation communale de 10 € par enfant pour le réseau d'écoles rurales.

Subvention Ecole Saint-Gérand:

Sur la base des dépenses de fonctionnement de l'Ecole publique de l'année précédente, les coûts par enfant sont les suivants :

 \bullet élève de maternelle : 1004,18 €,

• élève en élémentaire : 276,96 €.

La subvention sera de 50 725,70 €

(37 enfants en maternelle et 49 en élémentaire).

Taxe d'Aménagement :

Elle sera maintenue sur l'ensemble du territoire communal au taux de 4 %.

Est conservée l'exonération totale, en application de l'article L. 331-9 du code de l'urbanisme, pour les locaux d'habitation et d'hébergement mentionnés au 1° de l'article L. 331-12 qui ne bénéficient pas de l'exonération prévue au 2° de l'article L. 331-7 (logements aidés par l'Etat dont le financement ne relève pas des PLAI - Prêts Locatifs Aidés d'Intégration qui sont exonérés de plein droit - ou du PTZ+).

Sont exonérés totalement, en application de l'article L. 331-9 du code de l'urbanisme, les abris de jardin et constructions annexes à usage d'abris de jardin soumis à déclaration préalable.

• Le cimetière



Le nouveau columbarium

Certaines tombes étaient sur le terrain commun sans concession aussi un affichage a été réalisé dans le cimetière sur les tombes concernées. Les propriétaires étaient ainsi appelés à se rendre en Mairie afin de faire part de leur choix (achat de concession ou renoncement à la concession).

La dernière case disponible dans l'ancien columbarium sera réservée à la Commune («columbarium provisoire»). La mise à disposition de la case provisoire du columbarium communal et du caveau provisoire est limitée à 3 mois.

Tarifs	
Concession cimetière 30 ans :	282 €
Columbarium 15 ans :	592 €
Columbarium 30 ans :	1 072 €

À compter du 03/10/2016		
Renouvellement Columbarium 15 ans :	300 €	
Concession cimetière 15 ans :	150 €	



à chaleur

La Pompe à Chaleur réversible Air/Eau (positionnée au niveau de la cantine), de marque CIAT type Aquaciat2 ILDC est en vente. Renseignements en Mairie.

sécurisation à Kerraoul par le Conseil Municipal

Visite des travaux de

Des travaux d'extension de l'éclairage public sont prévus :

Impasse Moulin Maria

Pour une estimation prévisionnelle de 19 680 € TTC.

Entre le centre bourg, la salle de loisirs et l'école maternelle

- Pour une estimation prévisionnelle de 47 520 € TTC.
- Subventions

Considérant que les travaux réalisés sont de nature à favoriser le développement durable, le Syndicat Morbihan Energies versera un fonds de concours à la Commune, conformément à l'article L5212-24 du CGCT (Code Général des Collectivités Territoriales) à hauteur de 30 % du montant HT plafonné.

Pour l'Impasse Moulin Maria, le montant plafonné est de 15 600 €. Le fonds de concours étant de 4 680 € net. la contribution de la Commune est donc estimée à 15 000 € TTC.

Pour le second dossier, le montant plafonné est de 31 900 €, soit un fonds de concours de 9 570 € net et une contribution de la Commune estimée à 37 950 € TTC.

Travaux secteur de Kerraoul:

convention de financement avec le Département

Le Conseil départemental a engagé des travaux d'aménagement du carrefour au lieudit « Kerraoul », à l'intersection de la RD 769B et de la voie communale.

Une convention entre la Commune et le Département est signée afin de définir les modalités des participations financières des deux entités :

- le Département assurera la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre de l'opération. Il financera, dans un premier temps, la globalité des travaux dont le coût estimatif est de 40 000 € HT.
- la Commune versera au Département une contribution financière de 20 000 €.

Travaux

y en diaporama

École maternelle Georges-Brassens

Salle L'imaginaire





Sur le chantier



De nouvelles huisseries







L'espace Robert Rémot



Terrassement du plateau multisports



L'Espace finalisé



Espace multisports financé par le budget communal, l'État, le conseil départemental et par un don privé.

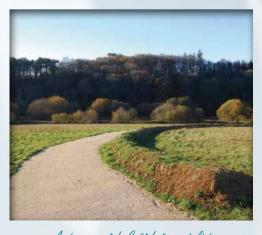




Aménagement à Kerganaouen



Réfection de la rue du Palud



Aménagement de Coët Letune réalisé par Lorient Agglomération,



Le restaurant municipal

Afin d'améliorer le Service de Restauration Scolaire, un test a été mené du 27 juin au 5 juillet 2016, pérennisé depuis. Désormais, les CP/CE1 sont servis directement à table, alors que les CE2/CM1/CM2 continuent d'utiliser le self.

Des aménagements intérieurs (cloison amovible) et du matériel ont été mis en place pour fluidifier le service en cantine et apporter davantage de confort aux enfants et au personnel.

Depuis septembre 2010, les 2 marchés successifs de fourniture des denrées pour le restaurant scolaire ont été attribués à la société API, qui avait également pour mission l'assistance technique.

Face aux exigences toujours plus accrues et à l'évolution des normes touchant la restauration collective, la Commune a souhaité consulter, à l'occasion du renouvellement du marché de restauration scolaire, pour un autre fonctionnement : fourniture des denrées et préparation faite sur place.

La Commune a décidé de s'engager sur ce fonctionnement. ARMONYS Restauration a été retenue pour la fourniture et la confection des repas du restaurant scolaire (menus à 5 éléments) à compter du 1^{er} janvier 2017 et pour une durée d'un an renouvelable dans la limite de 3 reconductions (maximum de 4 ans).

Le cahier des charges précise que la Commune exige l'objectif d'introduire 20 % de produits bio dans l'élaboration des menus.

Elle souhaite privilégier les circuits courts d'approvisionnements et les

produits saisonniers.

Aussi le candidat a présenté une charte d'approvisionnement en denrées alimentaires détaillée et confirme l'approvisionnement de proximité.

ARMONYS Restauration a également présenté un calendrier très intéressant d'animations et une sensibilité contre le gaspillage alimentaire.



Le changement de prestataire et d'organisation se fait sans surcoût pour la Commune. Le service de restauration scolaire ne s'équilibrant toujours pas avec la facturation des repas aux familles, le prix des repas sera cependant maintenu, sans augmentation en 2017 et la Commune continue d'abonder le budget restaurant scolaire pour permettre son équilibre.



Le repas des 71 ans et plus d'octobre 2016

Le rendez-vous annuel du CCAS

le repas des 71 ans et plus

▶ Le « repas des 71 ans et plus » s'est déroulé au Moulin de Saint-Yves le 8 octobre dernier réunissant 111 personnes de 71 ans et plus et 38 autres convives (dont le personnel et le Conseil d'administration du CCAS et le personnel du Service d'aide à domicile).

Les doyens présents au repas étaient : Madame Thérèse BARDOUIL du village de Kervellerin, âgée de 88 ans, et Monsieur Louis ROUZO du Bas Pont-Scorff, âgé de 90 ans.

Madame Marie CAHEREC du Bas Pont-Scorff, 99 ans et Monsieur Joseph TOULLIOU de Kerleau, 94 ans, sont désormais les dovens de la Commune.

64 personnes (résidents en EHPAD ou personnes à domicile ayant des problèmes de santé) ont reçu un colis de Noël, préparé et distribué par les conseillers municipaux et les bénévoles du CCAS.

Le domicile partagé



Un store-banne protégeant des UV a été offert par le CCAS pour le confort des résidents. Cet achat a été financé par un don au CCAS.



Réunion bilan de la collecte de la banque alimentaire : 968 kg (poids net) ont été récoltés.

SERVICE D'AIDE À DOMICILE

C.C.A.S.

19 rue Félix Le Gleut 56620 CLEGUER

Tél: 02.97.80.18.92

Portable: 07.84.30.90.55

E-Mail: ccas@clequer.fr ou

sad@cleguer.fr



Vente de livres

La vente de livres à 1 €, suite au désherbage, a été plébiscitée avec 1143 livres vendus.

Une 2ème vente aura lieu le samedi 9 septembre 2017 lors du Forum des Associations.

Exposition

La Médiathèque a accueilli l'exposition de tableaux de sable de Claudine Vérez. Elle travaille avec plus de 380 sortes de sables naturels provenant du monde entier, des ocres et du mica.

Lors d'une matinée-démonstration, en décembre, les Cléguerois ont pu découvrir son travail.

Les nouveautés

Le fonds de la Médiathèque est alimenté par des achats réguliers de livres, CD et DVD, choisis en fonction de l'actualité et des demandes des lecteurs.

Parallèlement, la responsable de la Médiathèque se rend 4 fois par an à la Médiathèque Départementale de Caudan pour renouveler les livres, CD et DVD.



Si vous ne trouvez pas en rayon un document, il nous est possible de le réserver auprès de la Médiathèque Départementale du Morbihan.

Ne pas hésiter à consulter le site :

https://mediatheque.morbiban.fr

nous nous chargeons de commander vos demandes. Vous pouvez retrouver tous ces renseignements et plus encore sur le site www.mediatheque-cleguer.fr.



Claudine Verez



Monsieur et Madame COSNUAU ont décoré la Médiathèque

Facebook Crigar Frame Frame

Facebook de la Commune

Pour recevoir l'actualité de Cléguer (vie associative, informations pratiques...): https://www.facebook.com/cleguercomm ou via le site internet de la Commune (accès rapide Facebook à gauche)

Un nom pour la nouvelle salle loisirs : L'Imaginaire

▶ La Commission Communication-Culture a travaillé et proposé ce nom au Conseil Municipal qui l'a retenu, l'idée directrice étant que ce lieu soit propice à la créativité.

Communication-Culture

Film de présentation de la Commune

▶ Le 9 janvier 2017, lors des vœux du Maire, un film de présentation de la Commune réalisé par Stéphane CORLAY, Conseiller municipal et membre de la Commission Information-Communication, a été diffusé. Ce film est mis en ligne sur le site internet de la Commune ainsi que sur Facebook.



Plan de situation de la salle L'Imaginaire

Animation musicale

➤ La Commission a proposé aux enfants scolarisés en classe de CM1 et CM2 une rencontre avec un jeune artiste, Tim Dup, par le biais de l'association MAPL (Musiques d'Aujourd'hui au Pays de Lorient).

Suite à un mini-concert, les enfants ont pu échanger avec le jeune chanteur. Chaque classe a reçu une affiche dédicacée.



La grande lessive

Des fils ont été installés aux abords de La Grange et dans le Square Louis-Le-Couriaud afin que les enfants puissent accrocher leurs œuvres.



Élèves de l'école St-Gérand



Élèves de l'école Georges-Brassens.



Travaux rue Saint-Gérand

Rénovation de routes 2016

9 545 m² de routes ont été rénovés (50 % de plus qu'en 2015) pour une valeur d'environ 105 000 € TTC (rue An Avel, Kervaintesse, Impasse de Loguenerh, Tavardy, route du Petit Coët- Letune, Le Guern et Kergroise).

La rue Saint-Gérand, du rond-point à l'école Saint-Gérand, a été entièrement refaite afin de gérer les eaux de surface et de sol mais aussi de supporter le passage de véhicules lourds (autocars, camions et engins agricoles). Valeur : environ 36 000 € TTC.

Des réparations curatives sur une partie du réseau routier communal ont également été réalisées (Kernaude, Kerleau, Kergaindo, Nonéno et la rue Anne-Marie Bardouil).



Signalisation verticale (peinture routière)

Cette année, ce sont 604 m² sur 24 sites qui ont été rénovés. Afin d'améliorer la visibilité des zones 30 particulièrement dangereuses (rue Charles Renaud et rue Saint Gérand (écoles), des marquages au sol ont été réalisés.

Environnement

Paillage

▶ Lors d'abattage ou d'élagage d'arbres, le Service technique utilise la broyeuse prêtée à titre gratuit par Lorient Agglomération. Cela permet de créer un stock de copeaux et ainsi de pouvoir pailler les divers massifs de la Commune.

Bien vivre ensemble

- Nous notons régulièrement des attitudes que je classe dans la rubrique « incivilités ».
 - crottes de chiens non ramassées sur les espaces verts, aux entrées des écoles, sur les aires de jeux des enfants,
 - mégots jetés aux abords des écoles,
 - bouteilles cassées sur le parking de la Salle polyvalente.
 - détritus déposés près des bacs de récupération sur le Parking du Proxi,
 - bords de routes encombrés de déchets en tout genre : cannettes, bouteilles, paquets de cigarettes, plastiques... La vie serait nettement plus belle et agréable en communauté si chacun avait le bon geste et le bon réflexe.

Rappelons des évidences : les déchets vont dans la poubelle, on ramasse ses mégots, il est préférable de ne pas fumer près des entrées des écoles, les déjections de votre animal sur l'espace public doivent être ramassées.

D'autre part, les places de parking réservées aux personnes souffrant d'un handicap sont régulièrement occupées par des personnes ne justifiant pas d'un macaron. C'est ici que la phrase «si tu prends ma place, prends mon handicap» prend tout son sens.



L'attention de chacun garantit le bien-être de tous.

Erratum

▶ Une erreur s'est glissée dans le dernier numéro du bulletin p. 8 : « L'eau que nous buvons provient de l'usine de production d'eau potable de Kereven, située à Pont-Scorff. Le prélèvement se fait sur le Scorff ».

INFORMATIONS

Modification du jour et de la fréquence de collecte des poubelles depuis le lundi 2 janvier 2017

• Optimisation des circuits de collecte

Dans le cadre d'une démarche d'optimisation, les circuits de collecte des poubelles, mis en place par Lorient Agglomération, vont être modifiés et simplifiés sur la commune. Depuis le 2 janvier 2017, le jour et la fréquence de collecte des 3 poubelles sont ainsi modifiés.

Plus qu'un seul jour à retenir pour sortir ses poubelles

La poubelle verte (biodéchets) sera désormais collectée toute les semaines en même temps que la poubelle jaune (emballages) à présenter à la collecte en alternance avec la poubelle bleue (déchets non recyclables) tous les 15 jours. Il n'y aura donc plus qu'un seul jour de la semaine à retenir pour la collecte des poubelles.

La poubelle bleue sera donc désormais collectée tous les 15 jours. Avec le tri des biodéchets de la poubelle verte et les nouveaux déchets acceptés dans le bac jaune réservés aux emballages, le volume de la poubelle bleue est réduit de moitié. Il n'est donc plus nécessaire de la présenter chaque semaine à la collecte.

Des consignes de tri simplifiées pour les emballages

Depuis mars 2016, tous les emballages peuvent être déposés dans le bac jaune sans distinction : emballages en métal, en carton, briques alimentaires et, fait nouveau, tous les emballages en plastique, sans exception.

Plus d'hésitation : si c'est un emballage, il peut aller au recyclage dans la poubelle jaune.

Le volume de votre poubelle jaune n'est plus suffisant pour accueillir les nouveaux déchets triés ? Un formulaire de demande est proposé en ligne sur le site internet lorient-agglo.fr (rubrique FAQ : « Comment m'équiper en bacs de tri ? »).

Un dispositif de communication pour accompagner le changement :

- pour connaître vos jours de collecte : www.lorient-agglo.fr,
- pour tout autre renseignement : n° Vert 0 800 100 601 : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.



COLLECTE DES ENCOMBRANTS

Ce nouveau service de collecte à domicile des encombrants (effectué par le prestataire gestionnaire de la recyclerie) est effectif depuis le 2 janvier 2017 pour la prise de RDV et le 16 janvier 2017 pour la collecte. Il se substitue aux collectes des encombrants existantes.

L'apport volontaire en déchetterie reste cependant l'outil prioritaire à privilégier.

Le demandeur doit être obligatoirement présent lors du passage des agents.

La collecte est limitée aux objets suivants : meubles, déchets d'équipements électriques et électroniques, vélos et matériel de sport, produits de puériculture (poussettes, landaus, jouets...).

Cette collecte est soumise à participation. La contribution de l'usager au service a été fixée, pour 2017, à 10 € par intervention.

- Service d'enlèvement des encombrants : 02.97.44.54.25
- Demande de renseignements : 0800.100.601

École Georges-Brassens

Une année sur le thème du cirque

Récolte des légumes du jardin

Après avoir semé, arrosé et observé les légumes du jardin, nous les avons récoltés en septembre et octobre : tomates, courgettes, pommes de terre, courges et potirons. Ces légumes nous ont permis de goûter une soupe originale. Les dépenses relatives au potager sont autofinancées par un projet coopératif mené par les enfants.



Séance de jardinage

▶ La grande lessive

Les élèves de maternelle et d'élé participé cette année encore à la gran évènement culturel et artistique perr de présenter des productions plastic «matière à penser», a inspiré les élèves

Rencontre d'athlétisme à Calan p élèves de CM1 et de CM2

Une rencontre sportive entre les élèves de Calan et de l'école Georges-Brassens a eu lieu fin septembre. Au programme : déplacement aller et retour en vélo jusqu'à Calan puis sur place : lancers, courses de haies, de vitesse, de relais et d'endurance.

Oncert de Tim Dup

A l'occasion de sa venue dans le Morbihan, Tim Dup a présenté, aux classes de CM1 et de CM2, quelques chansons de son répertoire. Ce moment privilégié a permis aux élèves de faire connaissance avec un jeune talent de la chanson française.



Sortie vélo

Projets:

Défi lecture CE1

En mai 2016, les classes de CE1 du Réseau d'écoles Calan-Lanvaudan-Cléguer se sont retrouvées à Cléguer pour un défi lecture. Les équipes se sont affrontées sur des jeux de lecture portant sur 4 livres étudiés par les enfants des 4 classes.

Découverte du cirque

Les élèves de l'école Georges Brassens auront la chance de participer à la vie d'un cirque qui s'installera dans la Commune au début du mois de juin pendant deux semaines.





Fabrication de scones anglais

Une année sur le thème de la Bretagne

«Une école où il fait bon vivre», tel est le titre de notre nouveau site internet qui permet à chaque famille de suivre au quotidien les activités de leurs enfants.

Un outil moderne de communication qui permet aussi aux élèves l'apprentissage de l'informatique par l'écriture d'articles, la prise de photos, etc.

Après une bénédiction des cartables dans les premiers jours de la rentrée, les élèves se sont mis au travail.

Avec le réseau d'écoles (Bubry, Inguiniel et Plouay), nous travaillons cette année sur le thème de la Bretagne. L'occasion d'aborder la langue bretonne, la culture, les danses ou encore les instruments bretons.

Dans notre école constituée de 4 classes, notre équipe éducative, en collaboration avec l'enseignante spécialisée, apporte à chaque élève, un enseignement au plus proche de ses besoins.

Le rythme sur 4 jours d'école permet aux enfants de faire une pause bénéfique en milieu de semaine.

Projets:

- autour du pain : avec l'association Les Turlupains,
- en rapport avec le mondial de hand: animation pour les CE et CM,
- préparation de Noël (goûter-concert),
- préparation du spectacle des enfants autour de la Bretagne.

Notre site internet a vu le jour. http://www.ecole-stgerand-cleguer.fr



La bénédiction des cartables



Atelier boulangerie lors de la semaine du goût



Visite de l'atelier d'Estienne



L'Escale Florale Cléguer propose depuis 3 ans, aux amateurs et passionnés d'art floral, des cours d'initiation et de perfectionnement, au rythme d'une séance mensuelle.

Les cours sont assurés par l'animatrice Anne-Marie LE FLOCH-OLLIER, à la Grange, à raison de deux cours le jeudi de 14h à 16h30 et de 16h30 à 19h et d'un cours le samedi de 9h à 12h, en général la 3ème semaine du mois.

Une séance découverte peut être proposée pour des inscriptions qui sont toujours possibles en cours d'année.

Renseignements au 02.97.32.68.90 ou 02.97.32.53.33.

L'Atelier

L'Association compte 32 adhérentes qui s'adonnent tous les mardis de 13h30 à 17h au tricot, crochet, confection de boîtes, encadrement en carton recyclé.

À la recherche de nouvelles idées

Le 1^{er} vendredi du mois est consacré à la peinture ou aux tableaux de sable et le $3^{ème}$ vendredi au cartonnage et tableaux divers.

Contact : Hélène Jaffré : 02.97.32.55.36.



L'assemblée générale de l'association d'horticulture a fait salle pleine le 16 octobre 2016. Cette réunion annuelle permet, après le bilan de l'année, de donner la parole aux adhérents afin de donner pleinement un sens à ce terme.

Le dynamisme de l'association tient pour beaucoup à la bonne ambiance qui y règne. Même si la vocation première de l'association est d'explorer les multiples facettes de l'horticulture grâce aux conférences mensuelles d'un très bon niveau et aux bourses aux plantes ; la convivialité est entretenue par des

manifestations telles que les repas. Le pique-nique annuel et la sortie sur un week-end permettent de découvrir des jardins remarquables.

En 2016, notre «voyage» nous a amenés dans le Cotentin, à la découverte de magnifiques jardins et de la charmante ville de Villedieu-Les-Poêles.

Les 24 et 25 juin 2017, notre périple nous conduira dans la région du Mans, où nous découvrirons d'autres lieux enchanteurs dans la bonne humeur, voire l'hilarité, grâce aux talents de nos conteurs et chanteurs.



Pendant la période estivale, quelques travaux intérieurs ont été réalisés à la Chapelle Notre Dame de Bonne Nouvelle (peinture, installation d'étagères de rangement, confection d'un nouveau rideau pour le confessionnal et La soirée crêpes d'octobre a réuni 120 convives. La prochaine soirée crêpes aura lieu le 25 mars 2017 à partir de 19 heures à La Malterie.

Le 24 juin 2017, le Pardon de la Saint-Pierre commencera à 18 heures par la messe à la Chapelle puis se poursuivra par la procession. Un apéritif clôturera le pardon.

Jumelage Arzano-Cléguer

Un groupe de 32 Italiens de notre commune jumelle Arzano, située en Campanie (région de Naples), a séjourné à Cléguer, du 25 au 30 septembre 2016.

Pendant le séjour, nous avons pu assister ensemble à l'inauguration des pancartes du jumelage posées aux entrées de Cléguer. Le séjour a été consacré à la visite de notre région : sites touristiques, entreprises, musée ... dans une ambiance sympathique et joyeuse. Nous avons aussi partagé nos spécialités culinaires, nos danses et nos chansons, lors de deux soirées. Nos amis italiens nous attendent donc le printemps prochain si possible, afin



de maintenir vivants ces liens d'amitié qui nous unissent depuis 12 ans. L'association, les séjours sont ouverts à tous. Le Comité souhaiterait intégrer de nouvelles familles et également des jeunes.

Cléguer chante!

L'association « Cléguer chante! » prépare la 4^{ème} édition du festival du même nom.

Il aura lieu les :

• vendredi 19, samedi 20 et dimanche 21 mai 2017.

Les CM des deux écoles ont commencé à préparer leur concert du vendredi 19 mai. Ils en assureront seuls la 1ère partie puis accompagneront la chorale Océanophonie en 2 de partie de concert. Ils travaillent une fois par mois dans ce but. C'est à la chapelle de Saint Etienne que de petits ensembles se réuniront lors du concert du samedi soir 20 mai. Concerts d'ouverture et de clôture se tiendront à l'Eglise de Cléguer. En ce qui concerne la programmation, des contacts sont pris et des projets sont en cours.



Chant final «Bella Ciao»

Don du sang

Chaque année, en Bretagne, 34 000 malades bénéficient d'une transfusion grâce aux dons du sang. Mais les dons sont également utilisés pour soigner les maladies du sang, les cancers. Il n'existe pas de produit capable de se substituer aux produits sanguins, c'est pourquoi le don du sang est précieux.

Donner son sang est très simple. C'est un parcours en 4 étapes dont la durée est d'environ une heure :

- 1) vous êtes accueilli(e) par un(e) secrétaire,
- 2) vous passez un entretien pré-don afin de déterminer votre aptitude au don,
- 3) le prélèvement dure de 7 à 10 mn et permet de prélèver entre 400 et 500 ml de sang,
- 4) après votre don, vous restez sous surveillance de l'équipe médicale dans l'espace repos où une collation vous est offerte par l'équipe locale de bénévoles.

N'oubliez pas, pour donner son sang, il faut avoir 18 ans, peser plus de 50 kg, ne pas être à jeun; il existe également quelques autres contre-indications. Vous venez pour un



premier don ? N'oubliez pas de vous munir d'une pièce d'identité.

L'équipe locale de bénévoles :

auprès de chez vous, il s'agit de l'Association fédérée pour le don du sang de la région de Pont-Scorff. Elle compte 12 bénévoles pour les collectes sur Pont-Scorff. Cette équipe vous accueillera désormais 4 fois par an à la salle polyvalente du Complexe sportif Armand Penverne à Pont-Scorff. Les prochaines collectes auront lieu les lundis 20 février, 15 mai ,14 août et 6 novembre 2017.

Pour plus d'infos, vous pouvez contacter Evelyne Hervé au 06.02.23.99.61 ou par mail : michel.herve22@ wanadoo.fr

Le Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement-Terre Solidaire

Le CCFD-Terre solidaire est la première ONG de développement en France. Depuis plus de 50 ans, il se mobilise contre les causes de la faim dans le monde.

Notre site: www.ccfd-terresolidaire.org

Les grands principes de notre action:

- promouvoir des modes de développement plus justes, équitables, respectueux de l'humanité et de ses ressources naturelles,
- offrir aux familles la dignité d'être actrices de leur vie,
- aider nos partenaires sur le terrain à réaliser euxmêmes leurs propres projets.

Un exemple de projet que nous soutenons :

A Rio, des potagers bios améliorent la vie des plus modestes.

Depuis 1999, «l'Assistance et services à des projets d'agriculture alternative» (AS-PTA), partenaire du CCFD-Terre Solidaire, développe un programme d'agro-écologie urbaine avec à la clé, une amélioration des conditions économiques et sanitaires de populations défavorisées.



La livraison de la collecte d'octobre 2016

Les modes de financement des projets :

L'essentiel de nos ressources provient de la générosité du public, des dons, legs et produits de l'épargne solidaire et aussi à Cléguer de la revente des journaux et annuaires collectés et livrés à la Société ECOFEUTRE implantée à Naizin dans le Morbihan.

UNE NOUVELLE ASSOCIATION SPORTIVE A CLEGUER:

Boxe et loisirs de Bretagne

L'association "Boxe et loisirs de Bretagne" vous propose depuis la rentrée de septembre, des séances de circuit training boxe, sous forme d'ateliers, ainsi que des cours tous publics de boxe pieds poings: Kick boxing, Fullcontact encadrés par Fred Jacob (DEJEPS Kick boxing) et ses moniteurs diplômés de la Fédération.

Les cours se déroulent les lundis et jeudis, à la Salle polyvalente.

Pour tous renseignements, vous pouvez nous contacter au 02.97.32.44.28.

Laurence Jacob est présidente de l'association.



Fred jacob et ses moniteurs (Ludovic Caussidery et Lucy Le Nahedic) médaillés au championnat de France

Amicale laïque section Danse

Est-ce l'effet du superbe Gala à l'Estran ou les brillants résultats du Bouncé United Crew en concours ou alors, le bouche à oreille ? Plus de 100 élèves participent désormais aux différents cours de danse! En plus des cours habituels de Street Jazz et Hip Hop, nous avons ouvert un nouveau cours de Hip Hop pour les débutants, avec une quinzaine de jeunes motivés et le samedi matin, en plus de la danse classique, un cours de Modern'Jazz. Nous souhaitons offrir le choix le plus large sur notre commune. Le cours d'Urban Dance fait le plein le mercredi soir, dans une ambiance conviviale, pour les ados et les adultes de tous âges.

Certaines mamans ayant assisté au Gala ont dit: «Et pourquoi pas moi? Et si l'on organisait une Urban Dance Party un dimanche matin de lanvier?»

Cette année encore, nos élèves se font plaisir, avec leurs professeurs Sofia et Daphnée, qui sont aussi chorégraphes et artistes de



Danse groupe des petites

Compagnies. Plein de projets en route. Mais on ne dévoile pas tout! Bien sûr, on repart en concours avec le Bouncé United Crew et l'on recherche un lieu sympa pour la présentation de fin d'année.

Si quelques personnes souhaitent nous rejoindre, enfants ou adultes, elles seront les bienvenues, il n'est jamais trop tard.

Contact : edith.danse.al@sfr.fr 07.68.41.29.13 ou 02.97.32.41.90.

Maison des jeunes



Heures des cours de gym:

- seniors : lundi, 11h30-12h30,
- jeunes: lundi, 20h30-21h30,
- jeudi : 20h30-21h30.

Informations pratiques

Bois de feu sur pied

Vous vendez ou donnez du bois de feu sur pied, c'est-à-dire à couper, à un ami, un voisin ou autre, un conseil : établissez un contrat de vente, même à titre gratuit ou à l'euro symbolique.

L'intérêt de ce dernier est de définir les droits et devoirs des deux parties.

En effet la responsabilité du « vendeur » ne sera pas engagée en cas d'accident engendré par l'acheteur ou de suspicion de travail dissimulé.

Exemples d'accidents fréquents : accidents corporels, dégâts provoqués par la chute d'arbres sur les lignes électriques, téléphoniques, sur des toitures de véhicules...

Un modèle de contrat fourni par le Centre National de la Propriété Forestière, Délégation de Bretagne, est disponible sur le site internet de la Commune ou sur demande en Mairie.

Un guichet unique pour l'habitat







L'Espace Info Habitat (EIH) regroupe désormais sur un même lieu à Lorient, Esplanade du Péristyle, dans le quartier de l'Enclos du Port (6 rue de l'Aquillon) près de la Maison de l'Agglomération, dans un espace de 1000 m², les services habitat et urbanisme de Lorient Agglomération, l'Agence locale de l'énergie (Aloen) et l'agence départementale d'informations sur le logement (Adil). Ce guichet unique qui rassemble 46 professionnels a pour mission d'accompagner les particuliers souhaitant rénover, acheter, construire ou louer un logement.

Horaires d'ouverture:

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Site web: www.lorient-agglo.fr

Numéro Vert: 0800 100 601 (appel gratuit depuis un poste fixe)





Sécurité routière

Passage à l'heure d'hiver

Chaque année, les jours suivant le changement d'heure enregistrent un pic d'accidentalité de +40% pour les piétons en fin de journée. Nous revenons sur les réflexes élémentaires à adopter pour éviter les accidents :

Piétons, un mot d'ordre: la visibilité

En effet, le recul d'une heure a une conséquence importante sur les heures d'éclairement : la nuit tombe alors plus tôt dans la journée, au moment de la sortie des classes ou des trajets professionnels.

La conjonction de ces deux facteurs aboutit au fait que le tiers des piétons tués le sont en période hivernale. Selon l'Observatoire National Interministériel de la Sécurité Routière (O.N.I.S.R.), ce surplus d'accidents serait « une conséquence du temps d'éclairage réduit, les piétons étant difficilement perçus par les autres usagers, alors qu'ils ont l'impression d'être vus. »

Pour ces usagers déjà vulnérables, il est essentiel d'être visible. Pour ce faire, il est fortement recommandé de préférer des vêtements clairs ou assortis de bandes réfléchissantes.



Conseil Départemental de l'Accès au Droit du Morbihan











Le Conseil Départemental de l'Accès au Broit du Morbihan vous présente son site internet.

QU'Y TROUVE-T-ON?

Les lieux d'accès au droit répertoriés par ville pour faciliter les démarches de unagers.

Des formulaires en ligne à télécharger et des réponses aux questions les plus courantes (travail, logement, justice, jeunesse...). 3.

L'actualité du COAD avec les projets en cours, ceux à venir et les évènements marquants (conférences, création de pad...

WWW.CDAD-MORBIHAN.FR

Le Plateau de Kers Votre futur terrain à bâtir



Le Plateau de Kerhello: un large choix de terrains viabilisés à 200 m du bourg!

Après le succès rencontré par les Plaines de Guernevé en 2010, TerraVia, aménageur-lotisseur dans le Morbihan, vous présente son nouveau programme : Le Plateau de Kerhello. Ce lotissement de 55 terrains viabilisés et libres de constructeurs se compose d'un large choix de terrains à bâtir aux surfaces variées ; l'occasion de construire votre projet de vie au sein de notre belle commune.

Un point d'honneur est mis sur la qualité et le confort de vie des futurs propriétaires et habitants du lotissement. Ainsi, les terrains proposés par TerraVia conjuguent environnement paisible, proche de la nature, proximité des principaux axes routiers et commodités nécessaires au quotidien (commerces, écoles, pharmacie, associations sportives,...).

Lotissement de 55 lots à bâtir

Surfaces de lots variés de 311 m² à 546 m²

Vous souhaitez plus de renseignements sur les terrains disponibles? Contactez TerraVia par téléphone au 02.97.01.01.18.

Les

- Centre bourg à 200 m
- Proche du site naturel: La Vallée du Scorff
- Lorient à 15 min
- Ecoles et garderie proches de chez vous

Apartir de 30000 É

Recensement de la population

Le recensement de la population se déroulera du 19 janvier au 18 février 2017.

Il a pour objectifs le dénombrement des logements et de la population résidant en France et la connaissance de leurs principales caractéristiques : sexe, âge, activité, profession exercée, caractéristiques des ménages, taille et type de logement, modes de transport, déplacements quotidiens. Il détermine ainsi la population officielle de la commune.

De ces chiffres découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. La connaissance précise de la répartition de la population sur le territoire permet d'ajuster l'action publique aux besoins des populations : décider des équipements collectifs nécessaires (écoles, maisons de retraite, etc.), préparer les

programmes de rénovation des quartiers, déterminer les moyens de transport à développer...

Votre participation est essentielle. Elle est rendue obligatoire par la loi n° 51-711 du 7 juin 1951 mais c'est avant tout un devoir civique, utile à tous.

Un agent recenseur, muni d'une carte officielle, se présentera prochainement chez vous.

Il vous demandera de répondre à l'enquête sous quelques jours, et vous proposera de le faire sur internet. Il vous remettra à cet effet des codes personnels pour vous faire recenser en ligne.

Si vous ne pouvez pas répondre par internet, vous pourrez toutefois utiliser des questionnaires papier que votre agent recenseur viendra récupérer.

Elections

Cette année, les élections présidentielles se dérouleront les 23 avril et 7 mai 2017, les législatives : les 11 et 18 juin 2017.

2017 est une année de refonte des listes électorales. Il s'agit d'un reclassement par ordre alphabétique de tous les électeurs avec affectation d'un nouveau numéro. Tous les électeurs recevront une nouvelle carte électorale après le 1er mars 2017.

Vous êtes né à l'étranger et devez effectuer une demande de copie ou d'extrait d'acte d'état civil?

Dans le cadre de la modernisation de l'action publique, le Service Central d'Etat-Civil (SCEC) préconise l'utilisation de son site internet. De ce fait, le guichet d'accueil du public est désormais fermé. Aucun document ne sera délivré sur place. Toute demande de délivrance doit être effectuée par le formulaire en ligne (DALI) sur le site France Diplomatie:

https://pastel.diplomatie.gouv.fr/dali/index2.html.

Cette démarche est gratuite.

La demande d'acte d'état civil peut également être effectuée par courrier à l'adresse suivante avec une enveloppe timbrée pour la réponse :

SERVICE CENTRAL DE L'ÉTAT CIVIL 11, rue de la Maison Blanche 44941 NANTES CEDEX 9

La collecte des textiles



Depuis le 1er janvier 2016, 10 tonnes de textile ont été collectées sur la commune de CLEGUER soit 3,13 kg/habitant.

La collecte des textiles constitue une solution adaptée et gratuite pour la collectivité. Elle permet aussi la création d'emplois durables dans les territoires et apporte une réponse concrète aux grands enjeux environnementaux.

Rappel des points de collecte : Déchèterie et Place du 19 mai.





0.1.1.1.00111.020		
CROIZER HERVIO	Milo	26/12/2015
BANDROU CRAVIER	Aïdan	10/01/2016
ROCHÉ	Roinèss	23/01/2016
FROGER	Izia	09/02/2016
DREAN	Lucie	17/02/2016
ROUZO	Maël	17/02/2016
AMARA	Maxence	18/02/2016
TANGUY	Jules	15/03/2016
LE CHENADEC	Lilio	24/03/2016
MAURER	Louise	29/03/2016
MALDÉMÉ	Manon	13/05/2016
MALDÉMÉ	Pauline	13/05/2016
MONASSE	Jolan	19/05/2016
EVANO	Jade	27/05/2016
LABAS	Kingslay	29/05/2016
RENAULT	Eloïse	15/06/2016
LE STANGUENNEC	Anna	19/06/2016
TENNIER	Lucas	28/06/2016
LETELLIER	Lénore	06/07/2016
PAULIAC	Kassie	19/07/2016
TROUILLET	Margaux	21/07/2016
GUEGANO	César	12/08/2016
PINAULT	Valentin	04/10/2016
VALTAT	Malo	04/10/2016
LE GUIGNER DODEUR	Maëla	17/10/2016
LE ROUX	Joan	23/10/2016

12 MARIAGES

LE PUIL	Philippe	NICOLAZO	Stéphanie	14/05/2016
COTONNEC	Victor	GRAGNIC	Marie	03/06/2016
BEVEN	Mickaël	LAURET	Emeline	23/07/2016
LE STANGUENNEC	Jonathan	GARNIER	Anne-Laure	30/07/2016
GUEZRLLO	Damien	LE OUAY	Jessica	30/07/2016
GUILLEVIN	Mickaël	SUEUR	Cynthia	27/08/2016
DI FRANCO	Marc	GUEGAN	Nicole	27/08/2016
LE GAL	Mickaël	HOUP	Elodie	20/08/2016
SIVY	Kévin	TSCHEILLER	Maëlla	10/09/2016

→ 32 DÉCÈS

MAREC née DÉRÉDEC	Fernande	03/12/2015
EVANO née DEBRUYNE	Nathalie	15/12/2015
LE PAILLARD née LE HOUEDEC	Anne	16/12/2015
LE BLEVEC née LE PADELLEC	Brigitte	17/12/2015
LE ROUX	Bruno	02/01/2016
TANGUY	Ernest	14/03/2016
LE GOUIC	Robert	18/03/2016
GALLIC	Joseph	17/03/2016
LEFÈBRE née BRINDEAU	Jacqueline	25/03/2016
LE HENNE	Marcel	11/04/2016
NICOLAS	Nicolas	23/04/2016
ADOL	Jean	08/05/2016
BRÉGARDIS	André	24/05/2016
TERRISSE	Jean-François	29/05/2016
JAFFRÉ née GESTIN	Maria	19/06/2016
DRÉAN née LE GAL	Pierrette	22/06/2016
LE GALLO née LÉVÊQUE	Jacqueline	03/07/2016
LE DIAGON	Armand	24/07/2016
STANGUENNEC	Léontine	30/07/2016
COCHÉ	Julien	02/08/2016
LE GOFF née LE NARVOR	Patricia	08/08/2016
LE BOUÉDEC HELLÉGOUARCH	Lucie	25/08/2016
LE RÂLE	Jean	05/09/2016
TRANCHANT-LABLEE née LE CARDIE	гMartine	16/09/2016
LE BOLÉ	Robert	02/10/2016
ORVÖEN	Eugène	02/11/2016
HENRIO née DELAGUILLAUMIE	Andrée	05/11/2016
GUÉGUEN	Alfred	10/11/2016
DAGORNE	Jeanne	16/11/2016
BENOIT	Daniel	24/11/2016
LE SCOUARNEC	Léon	28/11/2016



IANVIER

A.E.P. Ecole Saint-Gérand Soirée théâtre D15 Réunion le potager

FEVRIER

APE Georges-Brassens Après-midi crêpes Choucroute **S11** Stiren Kliger FC D19

Horticulture Réunion hôtel à insectes D19

Boxe loisirs Bretagne Stage

Ecole Saint-Gérand

Marché de producteurs

MARS

V3

Escale florale J16 Stage **S18** Escale florale Stage D19 F.N.A.C.A Commémoration fin guerre Algérie Escale florale D19 D19 Horticulture Réunion : les vivaces Amis chapelle BPS Soirée crêpes **S25** Boxe loisirs de Bane Interclub

Spectacle des enfants

AVRIL

V31

CCFD Terre solidaire Collecte de journaux D2 APE Georges-Brassens Vide-grenier V14 F.C. Kerchopine Loto D16 Stiren Cyclo Club Randonnée route & pédestre D23 1^{er} tour

Elections présidentielles

Elections présidentielles

Stiren Kliger FC

D23 Horticulture Réunion : les graminées

MAI

L8 Concours de pétanque -Solidarité Haïti S13 AEP Ecole St-Gérand Kermesse Cléguer chante Cléguer chante V19 Concert avec les enfants des écoles S20 Randonnée chantante **S20** Cléquer chante Concert D21 Horticulture Bourse aux plantes

Second tour

Tournoi interquartier

IUIN

J25

F.C. Kerchopine F.C. Kerchopine Tournoi des vétérans D4 Tournoi des vétérans S10 APE Georges-Brassens Fête de l'école D11 Elections législatives 1er tour D11 Comité fêtes bourg et St-Etienne Animation pour restauration chapelle APE Georges-Brassens V16 Fête de l'école D18 Comité fêtes de Sénébret Concours de boules **S24** Amis chapelle BPS Pardon Saint-Pierre D25 D25 Elections législatives AEP St-Gérand Second tour Vide-grenier

IUILLET

S1 Sté chasse communale Fête des chasseurs D2 Sté chasse communale Fête des chasseurs D9 F. C. Kerchopine Concours de boules APE G. Brassens, AEP St-Gérand J13 Comité fêtes du bourg Fête locale S22 Comité des fêtes de l'Enfer Concours pétanque Comité des fêtes de l'Enfer D23 Concours boule + repas

AOÛT

D13 Amis de Saint-Nicolas Pardon de Saint-Nicolas M15 Amis chapelle BPS Pardon Sainte Marie D20 Comité des fêtes de Kerchopine Fêtes du auartier L21 Comité des fêtes de Kerchopine Fêtes du quartier

SEPTEMBRE

D3 S9 Comité des fêtes Saint-Guénaël Fête du quartier Forum des associations D10 Tennis de Table Tournoi régional D17 Horticulture Réunion

Comité fêtes bourg et St-Etienne Forum artisans & commerçants S30

OCTOBRE

D1

S8 Repas des 71 ans et plus S14 L'Atelier **Exposition-vente** D15 L'Atelier Exposition-vente S14 Collecte de journaux **CCFD** Terre solidaire Boxe & loisirs Bgne D22 Stage Trail de la Vallée du Scorff Foulées Clégueroises S28 D29 Foulées Clégueroises Trail de la Vallée du Scorff

Comité fêtes bourg et St-Etienne Fête du Rosaire

NOVEMBRE

APE Georges-Brassens Vide grenier **S11** 1914/1918 Commémoration armistice D19 Horticulture Bourse aux plantes AEP Saint-Gérand **S25**

S25 Préparation calendrier fêtes 2018

DECEMBRE

Amis de Saint-Nicolas Téléthon D3 Amis de Saint-Nicolas Téléthon J14 APE Georges-Brassens Fête de Noël D17 Horticulture Activité sur le thème Noël D31 A.L. Danses bretonnes Préparation Fest Noz